

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

INSTITUT DE FORMATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT

# LE LIBAN AU TOURNANT

BEYROUTH  
1963

130.9516-914  
LE LIBAN AU TOURNANT  
I.F.D.

INSTITUT DE FORMATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT

24 x 16,5

64 p

330.956.92

Dr. 1

LE LIBAN  
AU TOURNANT

CONSEIL DE LA FONCTION PUBLIQUE  
BIBLIOTHÈQUE  
No. 834-65

BEYROUTH  
1963

LE LIBAN  
AVANT-PROPOS

*La présente brochure n'engage que son auteur,  
le Directeur de l'I.F.D.*

AVANT-PROPOS

Le Liban a décidé, depuis cinq ans, d'engager son développement économique et social et d'asseoir son avenir sur des bases rationnelles qui s'imposent désormais dans un pays évolué et moderne. Pour ce faire, il n'avait qu'une voie: procéder à un recensement global et à une analyse de tous les faits économiques et sociaux qui constituent la réalité libanaise.

Cette étude générale des ressources et des besoins du Liban a été conçue et décidée par son Excellence le Président de la République et confiée, pour exécution, au R.P. LEBRET, Directeur de l'Institut de Recherches et de Formation en vue du Développement, à Paris (IRFED).

Les travaux d'enquête ont été entrepris par la mission IRFED, au début de l'année 1960. Au mois de mai 1961, le P. Lebreton soumit au Gouvernement libanais un rapport, en 7 volumes, représentant un examen général des conditions de vie de toutes les régions du Liban avec inventaire de toutes les ressources dont dispose le pays pour effectuer un développement général et harmonisé.

Le 22 novembre 1962, dans son message au peuple libanais, le Président CHÉHAB résumait comme suit les lignes essentielles de sa politique de développement:

« Les Libanais ont pris une conscience plus aiguë de la nécessité d'un travail de base pour renouveler les structures de la vie publique: il y a 19 ans, jour pour jour, le peuple libanais a réalisé l'Indépendance de l'État. Voici aujourd'hui qu'il forge l'État de l'Indépendance. Et depuis l'avènement de l'Indépendance, le citoyen libanais n'a cessé de souffrir pour que soient jetées les bases d'un État moderne.

« Dans la mesure où vous sentez à l'heure actuelle que vos besoins fondamentaux — auxquels l'État est tenu de subvenir —

vous sont assurés, non point en tant que donations, mais en tant que droits et sans distinction de personnes, dans la même mesure vous pouvez être certains que rien n'arrêtera les efforts déployés dans cette voie pour que l'ensemble des régions libanaises et des catégories de populations en bénéficie également.

« Alors que l'État poursuit son travail sur des bases scientifiques et de planification, évitant tout laisser-aller et toute improvisation, de nombreux projets de grands travaux sont réalisés et d'autres en voie de réalisation. Cependant toute œuvre de développement ne peut donner la totalité de ses fruits si chaque citoyen ne poursuit pas un effort positif pour y contribuer.

« L'œuvre de développement qui s'accomplit dans les domaines économiques et sociaux vise non seulement à élever le niveau de vie de chacun, mais à fondre tous les Libanais dans le creuset d'une seule société dont l'unité nationale doit être basée, non pas tant sur la coexistence ou l'association des différentes parties de la population, que sur la conviction de faire partie intégralement d'un seul peuple et d'être totalement fidèle à une seule patrie...

« Animé de cet esprit nouveau, celui d'organiser les rapports sociaux sur des assises modernes, l'État s'efforce de refondre les problèmes sociaux d'une façon qui permette de renforcer chez les Libanais la croyance, déjà enracinée en eux, qu'un pays qui veut se moderniser et développer sa vie économique et sociale peut y parvenir par la voie démocratique. » —

Il était essentiel de rappeler, ici, ce passage du message présidentiel parce qu'il définit la marque qui donne au Régime *СНÉНАВ* son caractère tout à fait nouveau. La grande originalité de ce régime, en matière de développement, repose essentiellement sur ce principe démocratique, « convaincre et non contraindre ».

Nous sommes convaincus que dans un pays comme le Liban, informer la population des possibilités de son développement est un des moyens — et non des moindres — de lui donner confiance en la destinée du pays, de l'empêcher de se laisser vivre au gré des événements et de l'aider à se hausser au niveau d'une vocation inscrite dans tous les replis de son histoire.

C'est dans cette perspective que nous avons préparé cette nouvelle publication sur le développement libanais.

Elle fait suite à l'ouvrage paru cet été, en français, sous le titre: *Le Liban face à son développement*, dont la traduction arabe sera, prochainement, en librairie.

Nous exposons dans les pages qui suivent ce qu'il est permis désormais d'appeler « la stratégie générale du développement » et qui comprend toutes les directives, orientations et décisions dont l'ensemble constitue la politique libanaise du développement.

Elles ont été longuement étudiées par la mission IRFED, longuement débattues avant d'être acceptées et jamais sans réserve. Leur mérite est que désormais *elles existent* et forment « le dossier de base » pour le premier projet de plan d'un développement intégral et harmonisé au Liban.

Tout le monde a conscience des problèmes que pose, en ce moment, la fin du mandat présidentiel. Un de ces problèmes — qui pèse le plus à nos yeux dans la balance — est la suite à donner à l'œuvre du développement, à peine amorcée. Pour nous, il n'y a pas de développement, il y a des développeurs. Il faut infléchir les institutions dans le sens du développement; il faut mettre en place les organismes du développement régional; il faut former les cadres du développement et animer l'opinion pour s'assurer une coopération effective de tous les citoyens. Le développement libanais, ou il sera l'œuvre de chacun et de tous, ou il ne sera point. Il s'agit du sort même du Liban.

Les normes générales du développement et du sous-développement ne s'appliquent que très inadéquatement au Liban, à cause de ses structures essentielles et des comportements particuliers qui en résultent: le développement libanais est d'un type spécial qu'il importe de bien déterminer.

Une étude globale du pays, par région et par secteur, effectuée suivant deux questionnaires urbain et rural, a permis de déterminer les potentialités et les possibilités propres à chaque région, en fonction des équipements existants dans les différents secteurs de l'économie.

Les conclusions, ci-après, découlent de cette étude.

les modes, toutes les élégances y sont représentés, comme s'y traduisent tous les degrés d'évolution.

a) *Taux de croissance de la population.*

Les experts s'accordent à établir le taux de croissance annuelle de la population à 2,3 %. Si on applique ce taux au nombre enregistré en 1953, on obtient le chiffre de 1.626.000 habitants en 1960; de 1.824.000 h. pour 1965; de 2.088.000 h. pour 1970 et, enfin, de 2.340.000 h. pour 1975.

Du fait de la décroissance de la natalité urbaine, on peut avancer le chiffre de 2.300.000 habitants pour 1975. C'est dire qu'une contrainte inquiétante pèse sur l'accroissement des ressources du pays, même en supposant le niveau actuel des revenus par habitant.

Les experts reconnaissent unanimement qu'avec un taux de croissance de la population de 2,3 %, il faut un taux de croissance du revenu national de 4,3 %, si le Liban veut se développer.

b) *Répartition de la population.*

— La population libanaise est jeune dans son ensemble:

- 50 % ont moins de 20 ans;
- 43 % ont entre 21 et 60 ans;
- 7 % seulement ont plus de 60 ans.

— La population urbaine et la population rurale se répartissent :

population rurale = 810.000, soit 49,25 % de la population;  
population urbaine = 816.000, soit 50,75 % de la totalité des habitants.

— Il faut souligner que Beyrouth et le Mont-Liban à eux deux comptent 822.000 h., soit plus de la moitié de la population du Liban, dont 520.000 à Beyrouth et 302.000 dans le Liban Central.

c) *Population active.*

La population potentiellement active, au Liban, est de 800.000 personnes. Tandis que le nombre des travailleurs réels était seulement de 450.000 permanents et de 130.000 occasionnels, soit donc

I

RÉVÉLATION D'UNE STRUCTURE

Un coin de terre qui ne couvre pas plus de 10.150 km<sup>2</sup>, le Liban offre des contrastes les plus violents. Contrastes géographiques, d'abord. Le versant méditerranéen du Liban est fort différent des plateaux semi désertiques de l'Anti-Liban. Il se nuance par les altitudes, les reliefs, les sols et les climats. Le Nord ne ressemble en rien au Sud qui prépare déjà l'aridité palestinienne. La plaine côtière qui n'est sur toute son étendue qu'un verger presque ininterrompu est différente de la montagne toute proche, où le moindre jardin est une conquête laborieuse sur la nature.

Il y a deux montagnes, au Liban: la haute, celle qui dépasse 1200 m. d'altitude et qui est surtout peuplée d'agriculteurs. Le grand drame de la haute montagne sont les routes, l'eau, l'électricité avec les équipements sociaux de base, écoles, dispensaires et assistance technique. Il y a la moyenne montagne dont le potentiel de chances est assez élevé grâce à une grande diversité dans le sol, le relief et le climat.

A. — STRUCTURES SOCIALES

1. — POPULATION.

Mais ce sont surtout les groupes sociaux qui étalent les plus saisissants contrastes. Le montagnard du Liban Central appartient à un autre monde que celui des régions de la périphérie, et celui des hautes vallées n'est point celui des plaines ou celui des villes.

Pour se rendre compte de cette diversité extraordinaire de la population il suffit de circuler dans Beyrouth. Tous les types, toutes

de 26 à 36 % de la population totale. Ce qui est sensiblement faible en comparaison des autres pays. Le problème de l'emploi se trouve ainsi posé dans toute son acuité.

## 2. — LES NIVEAUX DE VIE.

Ils accusent une très grande dispersion entre catégories sociales, d'une part, et entre régions du pays, d'autre part. Il y a là un problème crucial qui conditionne la bonne entente et la coopération entre les couches sociales d'une même population.

Les tableaux suivants permettent de percevoir dans son ensemble la structure des niveaux de vie.

### LES CLASSES SOCIALES A BEYROUTH

	Misérable	Populaire	Moyenne	Aisée	Riche
Médawar	40 %	50 %	10 %	—	—
Tariq el-Jadidé	15 %	70 %	15 %	—	—
Karm el-Zaytoun	15 %	60 %	20 %	5 %	—
Hay Abou-Mout	10 %	75 %	15 %	—	—
Sérail	10 %	50 %	30 %	10 %	—
Wata	20 %	30 %	40 %	10 %	—
Mar Nicolas	—	45 %	35 %	20 %	—
Furn el-Hayek	—	15 %	45 %	30 %	10 %
Hamra	5 %	10 %	30 %	35 %	20 %
Sursock	—	10 %	20 %	50 %	20 %

### LIBAN CENTRAL

	SOUS-ZONE 1 LA MONTAGNE D'ESTIVAGE		SOUS-ZONE 2 KESRWANE ET FTOUH		
Niveau sanitaire	2,46	2,67	2,2	2,12	2,58
Équipement sanitaire	2,07	0,94	0,94	1,35	0,82
Niveau économique et technique	1,84	1,9	1,89	1,76	1,71
Niveau domestique	3	2,86	2,75	2,31	2,31
Équipement domestique	3,38	3,41	2,75	2,58	2,93
Niveau résidentiel d'ensemble	3,04	3,45	2,41	1,89	3,5
Niveau de l'habitat	3,54	3,43	2,11	2,34	3,17
Niveau scolaire	3	2,86	2,66	2,4	3,87
Équipement scolaire	1,33	2,96	2,6	2,66	2
Facteurs psychologiques scolaires	3,57	3,14	2,64	2,71	2,83
Niveau culturel	3,22	2,66	2,9	1,93	2,38
Loisirs	1,5	1,5	1,33	1,33	1
Niveau familial	3	2,7	2,46	2,73	2,76
Niveau social	1,95	2,92	2,73	2,35	2,07
<b>MOYENNE GÉNÉRALE</b>	<b>2,53</b>	<b>2,67</b>	<b>2,16</b>	<b>2,1</b>	<b>2,42</b>

#### Echelle des notes :

- 0 = non-développement;
- 1 = sous-développement;
- 2 = transition entre sous-développement et développement;
- 3 = développement;
- 4 = développement supérieur.

## LIBAN CENTRAL

	ZONE 3 LE LIT- TORAL	ZONE 4 — LE CHOUF			
		SOUS-ZONE 1 LE CHOUF PROPREMENT DIT			SOUS-ZONE 2 IQLIM EL- KHARROUB
		Amma- tour	Warha- niyeh	Abey	Katermaya
Niveau sanitaire	2,43	1,84	1,46	2,07	1,8
Équipement sanitaire	1,5	0,88	0,64	1,23	1,11
Niveau économique et technique	1,82	1,58	1,55	1,67	1,08
Niveau domestique	2,52	2,18	2,27	2,64	1,94
Équipement domestique	2,76	2,61	2,4	2,96	1,84
Niveau résidentiel d'ensemble	1,82	2,36	1,7	2,27	1,63
Niveau de l'habitat	2,37	2,13	2,21		2,32
Niveau scolaire	2,7	3,05	2,26	3,21	1,8
Équipement scolaire	1,75	2,3	1,03	3,2	2,13
Facteurs psychologiques scolaires	2,57	2,66	2,57	3,28	2,07
Niveau culturel	2,26	1,38	0,35	2,76	0,9
Loisirs	0,5	0,5	0,16	1,5	0,83
Niveau familial	3,7	2,5	2,46	2,93	2,25
Niveau social	1,71	1,39	2,96	1,49	1,56
MOYENNE GÉNÉRALE	2,13	1,95	1,70	8,43	1,63

## LIBAN NORD

	ZONE 1 LA PLAINE DU AKKAR		ZONE 2 LES PLATEAUX DU AKKAR		
	SOUS- ZONE 1	SOUS- ZONE 2	SOUS- ZONE 1	SOUS- ZONE 2	SOUS- ZONE 3
	LA PLAINE PROPREMENT DITE	LES COLLINES	LE PLATEAU MOYEN	LE JOMEH	LES MONTS DU AKKAR
Niveau sanitaire	1,61	1,36	1,98	2,01	1,69
Équipement sanitaire	0,52	1,14	0,47	0,82	0,23
Niveau économique et technique	1,23	1,31	1,05	1,31	1,15
Niveau domestique	0,26	2,4	2,13	2,7	0,69
Équipement domestique	0,73	1,76	1,46	2,06	1,33
Niveau résidentiel d'ensemble	1,42	2,28	2,2	2,57	1,78
Niveau de l'habitat	0	0,28	0,23	0,85	0,04
Niveau scolaire	0,16	0,25	1,8	0,5	0,16
Équipement scolaire	2,63	1,52	1,63	2,02	1,18
Facteurs psycholo- giques scolaires	0,51	1,95	2,1	2,1	1,36
Niveau culturel	0,52	0,75	0,81	1,56	0,9
Loisirs	0,37	1,42	1,44	1,75	0,82
Niveau familial	0,78	2,3	2,13	1,96	1,25
Niveau social	1,26	1,48	1,42	1,6	1,43
MOYENNE GÉNÉRALE	0,71	1,4	1,44	1,70	1

## LIBAN NORD

	ZONE 3 LE KOURA- ZAWIYEH	ZONE 4 — LA MONTAGNE	
		SOUS-ZONE 1 SIR ED-DANIYEH	SOUS-ZONE 2 LA QADICHA
		Nehrine	Hadchit
Niveau sanitaire	1,43	1,81	1,53
Équipement sanitaire	1,11	0,17	1,29
Niveau économique et technique	1,17	1,31	1,34
Niveau domestique	2,7	1	1,2
Équipement domestique	2,4	1,06	2,2
Niveau résidentiel d'ensemble	2,71	2,21	1,85
Niveau de l'habitat	1,71	0,04	0,04
Niveau scolaire	0,83	0,83	1,33
Équipement scolaire	2,31	1,5	1,31
Facteurs psychologiques scolaires	1,9	1,9	2,56
Niveau culturel	2,13	1,56	1,36
Loisirs	1,99	1,56	1,42
Niveau familial	2,43	1,84	1,8
Niveau scolaire	2,32	2,02	1,59
MOYENNE GÉNÉRALE	1,98	1,35	1,49

## LIBAN NORD

	ZONE 5 BATROUN ET JBAIL MOYENS Toula	ZONE 6 ZONE LITTORALE DU LIBAN NORD Bhannine	CAS HORS TYPE	
			Baino	Chekka
			Niveau sanitaire	1,23
Équipement sanitaire	0,5	1,35	0,57	1,17
Niveau économique et technique	1,28	1,5	1,34	1,73
Niveau domestique	3,12	2	2,93	3,04
Équipement domestique	2,4	1,73	2,43	2,7
Niveau résidentiel d'ensemble	2,57	2,28	3,26	2,57
Niveau de l'habitat	1,63	0,52	2,23	1,57
Niveau scolaire	0,66	0,5	1,33	2,16
Équipement scolaire	2,26	1,5	2,68	2,26
Facteurs psychologiques scolaires	1,8	2,18	3,22	3,23
Niveau culturel	1	1,52	2,54	2,18
Loisirs	2,19	1,27	2,76	2,83
Niveau familial	2,46	2,03	2,9	2,84
Niveau social	1,5	1,75	2,21	1,92
MOYENNE GÉNÉRALE	1,76	1,58	2,38	2,29

## TRIPOLI

BAAL SARAQBÉ	(Moyenne générale 1)
BAB TEBBANÉ	(Moyenne générale 1,2)
VIEILLE VILLE	(Moyenne générale 1,7)
EL-MINA	(Moyenne générale 1,9)
MOUTRAN	(Moyenne générale 2,7)

## LIBAN SUD

	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3 - JABAL 'AMEL		
	LA MON- TAGNE DE DJEZZINE	L'ARRIÈRE PAYS DE SAIDA				Zawtar ech- Charqieh	
			Yater	Chaqra			
Niveau sanitaire	2,13	1,72	0,92	1,07		1	
Équipement sanitaire	1,35	1,26	0,29	0,29		1,2	
Niveau économique et technique	1,17	1,18	0,92	0,78		1,15	
Niveau domestique	2,52	2,65	1,39	1,54		2,16	
Équipement domestique	2,67	2,68	1,62	2,46		2,3	
Niveau résidentiel d'ensemble	1,74	1,8	0,5	0,54		0,61	
Niveau de l'habitat	2,09	1,85	1,05	0,85		1,69	
Niveau scolaire	2,90	3,14	1,86	3		1,58	
Équipement scolaire	2,43	2,23	1,33	2,06		1,53	
Facteurs psychologiques scolaires	1,71	2,92	2,57	2,57		2,21	
Niveau culturel	1,33	2,61	0,04	0,09		0,1	
Loisirs	1	0,66	0,5	0,83		0,83	
Niveau familial	2,06	2,23	2,12	2,31		2,03	
Niveau social	1,32	1,25	1,72	1,43		1,44	
MOYENNE GÉNÉRALE	1,98	1,86	1,2	1,44		1,42	

## LIBAN SUD

	ZONE 4		ZONE 5	
	LE LITTORAL		MARJ'AYOUN HASBAYA	
	SOUS- ZONE 1	SOUS- ZONE 2	SOUS- ZONE 1	SOUS- ZONE 2
Niveau sanitaire	1,50	2,19	1,93	1,27
Équipement sanitaire	1,29	0,47	1,05	0,94
Niveau économique et technique	1,39	1,68	0,86	1,21
Niveau domestique	2,42	2,59	2,26	2,07
Équipement domestique	2,06	2,4	2,62	2,4
Niveau résidentiel d'ensemble	1,11	1,45	1,09	1,83
Niveau de l'habitat	0,96	1,35	1,82	2,28
Niveau scolaire	2,16	2,33	2,46	3,2
Équipement scolaire	1,72	2,13	1,5	2,73
Facteurs psychologiques scolaires	3,14	2,71	3	2,71
Niveau culturel	0,33	0	1,19	1,5
Loisirs	0,60	0,33	0,16	0,5
Niveau familial	1,93	2,26	1,92	2,28
Niveau social	1,39	1,3	1,9	1,99
MOYENNE GÉNÉRALE	1,57	1,66	1,7	1,94

## SAIDA

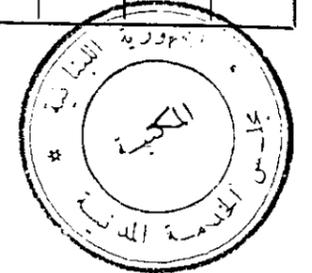
VIEILLE VILLE	(Moyenne générale 1,6)
VILLE NOUVELLE	(Moyenne générale 2,05)

## LIBAN EST

	ZONE 1 LE HERMEL		ZONE 2 BAALBECK				
	SOUS- ZONE 1 JROUD EL- HERMEL	SOUS- ZONE 2 HERMEL EST	SOUS- ZONE 1 LE YAM- MOUNEH	SOUS-ZONE 2 LES PLATEAUX DE BAALBECK		SOUS- ZONE 3 L'ANTI- LIBAN	SOUS- ZONE 4 LES CO- TEAUX DE BA- ALBECK
				Yat	Khodr		
Niveau sanitaire	0,66	1,53	1,61	1,53	0,76	1,53	1,11
Équipement sanitaire	0,23	0,86	0,76	1,05	0,17	0,44	0,47
Niveau économi- que et technique	0,64	1,58	1,94	1,91	1,19	1,31	1,52
Niveau domestique	1,28	1,89	2,05	1,36	1,15	1,44	1,72
Équipement domestique	1,04	2,14	2,07	1,34	2	1,77	2,26
Niveau résidentiel d'ensemble	0,63	1,5	1,04	1,36	0,27	1,45	0,93
Niveau de l'habitat	1,66	1,68	1,12	1,01	1,16	1,08	1,11
Niveau scolaire	1,53	2,46	1,2	1,4	0,8	1	0,86
Équipement scolaire	1,56	2,46	1,98	1,66	1	2,06	2,06
Facteurs psycho- log. scolaires	1,92	2,64	2,14	2,42	1,57	1,85	2,71
Niveau culturel	0	0,64	0,09	0,04	0	0	0,16
Loisirs	0	0,13	0,33	0,41	0,25	0,41	0,33
Niveau familial	1,37	2,09	2,3	1,4	1,15	1,09	1,75
Niveau social	1,78	1,78	1,89	1,89	1,57	2,38	1,97
MOYENNE GÉNÉRALE	1	1,12	1,47	1,34	0,93	1,27	1,35

## LIBAN EST

	ZONE 3 Z A H L É					ZONE 4 RACHAYA	
	SOUS- ZONE 1 LES CO- TEAUX DE ZAHLE	SOUS- ZONE 2 LA BÉKAA CEN- TRALE	SOUS- ZONE 3 LE GHARBI	SOUS- ZONE 4 DEIR EL- GHAZAL	SOUS- ZONE 5 LE CHARQI	SOUS- ZONE 1 MOU- HAID- THEH	SOUS- ZONE 2 YANTA
Niveau sanitaire	2,23	1,92	1,95	1,89	1,69	1,86	2,03
Équipement sanitaire	1,64	1,29	1,47	1,05	0,88	0,82	0,88
Niveau économi- que et technique	2,1	2,08	1,78	1,36	1,47	0,97	1,1
Niveau domestique	2,34	2,07	2,63	2,73	1,34	2,13	1,86
Équipement domestique	2,87	2,37	2,56	2,36	2,03	1,93	1,91
Niveau résidentiel d'ensemble	2,88	1,77	2,09	1,45	1,4	1,68	1,31
Niveau de l'habitat	2,49	1,52	2,33	1,35	1,48	1,8	1,9
Niveau scolaire	2,63	2	2,66	2	1,9	2,72	1,86
Équipement scolaire	3	1,66	3,43	1,5	2,93	2,26	2,33
Facteurs psycho- log. scolaires	3,28	2,71	3,14	2,85	2,57	2,71	2,85
Niveau culturel	0,82	0,42	1,66	1,76	0,69	1,35	2,64
Loisirs	1,66	0,83	1	0,5	0,66	0,33	0,25
Niveau familial	2,28	1,58	2,62	2,3	1,09	1,25	2
Niveau social	2,07	1,61	2,31	1,25	1,87	1,65	1,89
MOYENNE GÉNÉRALE	2,3	1,70	2,24	1,74	1,57	1,68	1,63



## CONCLUSION.

En conclusion de cette analyse des conditions de vie au Liban et à la lumière des différentes observations que les comparaisons ont permis de faire, on peut voir que la concentration des localités rurales, où le développement est commencé ou avancé, se trouve dans un endroit bien délimité et qu'on peut appeler le Mont-Liban. Tout le reste du pays est dans le sous-développement à des degrés divers: le Nord où prédomine le non-développement et le Sud où prédomine le sous-développement.

Le Liban apparaît donc divisé en trois grandes régions de niveaux de vie différents:

— La région de développement amorcé ou avancé: le Mont-Liban du Kesrwane au Chouf, avec son versant oriental.

— La région de non-développement ou de sous-développement absolu au nord du pays englobant les villages du Mohafazat Nord et ceux du nord de la Békaa, Hermel et Baalbeck.

— La région de sous-développement, le sud du pays augmenté du Chouf et du sud de la Békaa.

Les cas hors type sont tous de classe supérieure aux autres localités dans le Liban Nord, deux sur trois sont de classe inférieure dans le Centre, ils sont de la même classe dans le Sud, et divers dans la Békaa.

Les villes se rattachent à leur région avec, par ordre décroissant, Beyrouth, Zahlé, Tripoli et Saïda.

Telles sont les remarques nécessaires pour avoir une vue utile des différentes régions du Liban en face des problèmes posés par le développement du pays.

## 3. — LE REVENU NATIONAL.

Il a été étudié pour la première fois en 1950. Depuis on procède par ajustement.

En 1957, le revenu national annuel par habitant est de 1.000 L.L., soit 315 dollars. Le taux de sa croissance de 1950-1957 a été de 4,4 % par an. Si l'on tient compte du taux de croissance de la

population (2,3 %) le taux de croissance du revenu tombe à 2,3 %. Cela permet de dire qu'au Liban, il y a approximativement:

9 % de miséreux avec plafond budgétaire annuel : 1.200 L.L.  
 40 % de pauvres avec plafond budg. familial par an: 2.500 L.L.  
 30 % de gens moyens, avec revenu familial : 4.000 L.L.  
 14 % de gens aisés approchent de : 15.000 L.L.  
 4 % de riches.

## 4. — ENSEIGNEMENT.

Le degré d'instruction de la population — donnée très importante pour le développement — est favorable et tient une place honorable par rapport aux autres pays voisins. Elle est insuffisante par rapport aux autres pays dit développés. Voici un tableau de la situation de l'enseignement.

	ÉCOLES PRIMAIRES ET COMPLÉMENTAIRES			ÉCOLES SECONDAIRES		
	Nombre	Elèves	Profes.	Nombre	Elèves	Profes.
Publiques	1.300	131.000	6.900	12	2.900	210
Privées	1.100	137.000	4.800	122	37.550	520
TOTAL	2.400	268.000	11.700	134	40.450	730

Ce tableau montre que le Liban possède un nombre suffisant d'écoles, quoique mal réparties sur le territoire du pays et selon les besoins.

## a) Enseignement primaire.

Il résulte également que 13 % de la population scolarisable, soit 52.000 enfants sont sans école. Ce nombre ne fait que croître d'année en année. Le chiffre de croissance des enfants à scolariser est de l'ordre de 8.000 à partir de 1964.

Sur 3.000 écoles officielles 200 sont propriété de l'État. Ce qui montre que le programme des constructions scolaires ne répond guère aux besoins réels.

Le nombre d'enseignants est nettement insuffisant; dans la seule branche primaire, il faut près de 3.000 instituteurs pour satisfaire aux besoins immédiats.

L'enseignement privé est prépondérant; il a très peu de relations avec l'État et est soumis à très peu de normes.

b) *L'enseignement technique et professionnel.*

Il a été longtemps délaissé, alors que son rôle est capital dans le développement. Celui-ci exige, en effet, des ouvriers qualifiés, des contremaîtres, des techniciens ou des sous-ingénieurs en nombre et qui font aujourd'hui défaut.

c) *L'enseignement supérieur.*

Il est donné dans quatre universités: l'Université Libanaise qui compte 3.200 étudiants; l'Université St-Joseph qui en compte 1.302; l'Université Américaine 1.199 et l'Université Arabe 640. L'École Supérieure des Lettres attire 250 étudiants, le Centre d'Études et de Mathématiques en forme 210 et l'Académie Libanaise d'Architecture, avec sa branche de Tripoli, en instruit 150.

Dans tous ces chiffres, il ne faut inclure ni les étudiants étrangers qui poursuivent leurs études supérieures à Beyrouth, ni les Libanais qui étudient à l'étranger et dont le nombre approche de 1.000.

d) *Les cadres et élites scientifiques et techniques.*

C'est surtout de cadres et d'élites techniques qu'une nation a besoin pour se développer. La situation du Liban, sur ce point, est acceptable.

— Les ingénieurs libanais sont au nombre de 1.500, dont 300 travaillent à l'étranger. Il faut y ajouter 100 ingénieurs étrangers, travaillant au Liban...

La grande majorité est spécialisée dans la construction et dans les travaux publics, alors qu'un petit nombre est spécialisé dans l'industrie et l'agriculture. Dans l'éventail des disciplines dont le Liban a besoin, ce nombre paraît nettement faible.

— Le problème des médecins est dans leur répartition. Il y a au Liban 1.445 médecins, 451 dentistes, 332 pharmaciens, 964 sages-femmes infirmières et 29 contrôleurs sanitaires. La proportion est 1 médecin pour 1.125 habitants. Mais leur concentration à Beyrouth pose un problème très grave. 61,8 % travaillent dans la capitale.

— Le personnel scientifique comprend:

100 chimistes dont 20 étrangers;  
72 biologistes dont 12 étrangers;  
18 sociologues dont 8 étrangers;  
70 mathématiciens dont 20 étrangers;  
105 statisticiens dont 50 étrangers.

5. — L'EXODE RURAL.

La dispersion des niveaux de vie par région, le faible gain des travailleurs agricoles et la croissance rapide de la population ont intensifié l'attrait des villes et particulièrement de la Capitale.

Les études de la croissance de l'agglomération de Beyrouth avec sa proche banlieue, aboutissent aux chiffres suivants:

1959	1965	1970	1975
600.000	737.000	804.000	877.000

Des études parallèles ont été faites pour les autres villes et donnent les estimations suivantes:

VILLES	1959	1965	1970	1975
Tripoli	125.000	141.000	155.000	172.000
Zahlé	40.000	45.000	50.000	55.000
Saida	30.000	34.000	37.000	41.000

Il s'agit là de projections effectuées sur des études approximatives. Elles permettent, toutefois, de se rendre compte de l'importance, au Liban, de l'exode rural vers les centres d'agglomérations. Ce phénomène commence à préoccuper les dirigeants dans la détermination de la politique économique et de la politique sociale du pays. Il en résulte que la capacité d'emploi des villes doit augmenter

dans la même proportion, et ce dans les trois secteurs : de l'industrie, de l'artisanat et des services, en évitant une trop forte intensification des services commerciaux déjà pléthoriques.

#### 6. — L'ÉMIGRATION.

L'émigration libanaise remonte à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Le chiffre de la croissance annuelle de l'émigration est estimé comme suit :

1860-1890	1900-1914	1921-1939	1951-1959	1960-1963
3.000	15.000	4.400	2.850	1.500

Le nombre de Libanais vivant à l'étranger était estimé, en 1959, à 1.143.000, sans tenir compte des quelques 70.000 émigrés temporaires en Iran, au Koweït, en Irak et dans les autres pays de la Péninsule arabique.

Il est à prévoir que le nombre annuel d'émigrants pour une longue période va se trouver assez considérablement réduit, comme il est probable que le nombre des retours s'accroisse; ce qui va intensifier le problème de l'emploi sur le territoire libanais.

#### 7. — LE PROBLÈME DE L'EMPLOI.

Même si le taux de croissance annuelle de la population tombe à 2 % au lieu de 2,3 %, c'est environ 35.000 personnes qui s'ajouteront chaque année à la population.

En tenant compte du moindre travail professionnel des femmes par rapport aux hommes, c'est environ 20.000 emplois nouveaux qu'il faut créer, chaque année, durant 15 ans, soit un total de 300.000 emplois. C'est là un problème crucial que doit affronter le Liban.

La planification libanaise doit tenir le plus grand compte de ce phénomène démographique. En haute montagne, comme en moyenne, le métier de paysan doit être fortement encouragé. Pour que la jeunesse paysanne reste attachée à la terre et qu'elle y trouve son épanouissement humain, il faut que des conditions de vie adéquates lui soient désormais assurées.

#### 8. — LA MULTIPLICITÉ DES COMMUNAUTÉS.

Nous ne pouvons pas, dans cette analyse des structures sociales du Liban, faire fi du facteur ethnique et religieux.

Tous les citoyens libanais appartiennent forcément à une communauté spirituelle particularisée par ses différences de croyances, d'obédiences et de traditions, dont la localisation correspond, en général, à des zones physiquement homogènes. Les problèmes de mise en valeur des localités polaires, de l'enseignement, des institutions juridiques en sont affectés.

Toute la question est de savoir comment faire évoluer des communautés traditionnelles aussi diversifiées afin de les intégrer dans la communauté nationale. La vie du pays se joue autour de cette question.

#### CONCLUSION.

Cette étude des structures sociales du Liban montre que la population est appelée à augmenter rapidement, que les travailleurs de la terre, qui sont une majorité, vivent dans des conditions difficiles, que l'enseignement à tous les échelons est insuffisant, que les niveaux de vie offrent des écarts inquiétants, que les particularismes libanais gênent sensiblement le développement, et que tout cela appelle des *options* et des *décisions* qui corrigent et améliorent une structure de base fort déficiente.

#### B. — STRUCTURES ÉCONOMIQUES

##### 1. — UN PAYS ÉVOLUÉ.

Situé en plein cœur du Moyen-Orient, dans une zone de sous-développement généralisé, privé lui-même de ressources naturelles, le Liban, malgré son relief montagneux et l'étroitesse de son territoire, offre les signes d'une évidente prospérité.

— *En 1958.* Le nombre d'habitants pour 1 médecin est, au Liban, de 1.300; alors qu'il est en Égypte de 2.857, de 4.545 en Syrie, de 5.622 en Irak.

— *En 1959.* Le nombre d'élèves pour 1.000 habitants, dans le 1<sup>er</sup> cycle, est de 173 au Liban, de 128 en Égypte, 120 en Syrie, 114 en Irak et 112 en Turquie.

— *En 1961.* Le revenu national par habitant est d'environ 320 dollars au Liban, de 102 en Égypte, de 140 en Syrie, de 120 en Irak et de 165 en Turquie.

Pourtant, le Liban ne possède pas de richesses naturelles. Le marché intérieur (1.600.000 habitants) ne constitue pas un gros débouché pour l'Industrie et pour le Commerce; enfin, l'Agriculture connaît elle-même de grandes difficultés en raison du relief montagneux d'une partie importante du pays, d'une irrégularité des conditions climatiques (notamment de la pluviométrie) et de la grande érosion du sol.

## 2. — LES SOURCES DE LA PROSPÉRITÉ LIBANAISE.

Elles résident dans le secteur tertiaire: commerce, banques, tourisme, transport et autres services.

### a) *Les activités commerciales.*

Le commerce libanais offre un exemple unique au monde, puisque les *importations* s'élèvent annuellement à un milliard de L.L., soit l'équivalent de 50 % du *produit national net*.

En 1960, le commerce de transit s'est élevé à 1.169 millions de L.L. (dont 670 millions de pétrole brut et 65 millions d'or non monétaire), et les réexportations à 36.600.000 L.L.

Bien que les exportations ne s'élèvent qu'à 400 millions dont 230 millions de billets de banque, la balance libanaise des paiements est toujours excédentaire de 10 à 12 millions.

Une intense activité commerciale fait de Beyrouth une ville marché par excellence, non seulement pour le Liban, mais pour tous les pays voisins. En 1962, 91 sociétés anonymes, totalisant un capital nominal de 149.375.000 L.L. ont été autorisées à se constituer au Liban. Jamais le commerce extérieur n'avait occupé cette place qu'il a prise depuis une dizaine d'années. Cela est dû aux capitaux provenant des royalties des pétroles et qui affluent vers Beyrouth, à cause de son régime des changes libres.

La fascination des spéculations favorisées par ces capitaux étrangers, les facilités du commerce d'importation qui n'exige pas souvent une grande qualification personnelle, deviennent visiblement irrésistibles.

Les problèmes que pose aujourd'hui le développement excessif du commerce d'importation imposent une réforme de structure difficile et délicate à réaliser autant que nécessaire au développement. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour augmenter la production nationale dans des conditions rentables.

### b) *Banques, assurances, transport.*

Le Liban compte aujourd'hui plus de 60 banques, agréées par l'État. Le montant total des dépôts bancaires s'élevait en décembre 1962 à 1.910 millions de L.L. dont 262 millions de dépôts fixes et 1.648 millions de dépôts à vue. A la même date, le montant des billets en circulation atteignait 470 millions.

Le nombre des effets protestés à Beyrouth, en 1962, est en augmentation par rapport à 1961. En effet, ce nombre s'est élevé à 5.385 pour un montant global de 9.596.000 de L.L., contre 4.434 en 1961 pour un montant global de 9.374.000 de L.L.

Les assurances et les transports ont laissé, durant la seule année 1960, un solde excédentaire de 106 millions dans la balance des paiements, compte tenu des redevances pétrolières et des revenus nets du transit.

L'aérogare de Khaldé a vu défile depuis 1951 et jusqu'à 1962 4.238.825 passagers au débarquement et à l'embarquement, et 1.550.706 en transit. L'année 1962 seule a enregistré 849.027 passagers local et transit.

Quant au port de Beyrouth, en 1962, 3264 navires et voiliers ont touché le port, jaugeant 4.632.655 tonneaux. Le trafic des marchandises s'est élevé pour la même année à 1.632.503 tonnes, plus 320.000 tonnes de marchandises en transit. Le trafic de passagers s'est élevé à 70.768 passagers.

### c) *Le tourisme.*

Il est lui aussi une des activités dynamiques du secteur tertiaire. Quelques 300.000 touristes dépensent en moyenne annuellement 100 millions de L.L. et viennent encore tout au long de

l'année donner à Beyrouth un rythme d'activité économique extrêmement intense. Durant l'été, le Mont-Liban et le Kesrwane se transforment en centres animés de villégiature du fait de l'arrivée de quelques dizaines de milliers d'estiveurs des pays arabes.

#### CONCLUSION.

C'est donc à ce secteur tertiaire que le Liban doit sa prospérité, ses rentrées de devises et ses hauts niveaux de vie. Mais, comme nous avons pu le montrer plus haut, ces derniers recouvrent de très graves anomalies. La prospérité du secteur tertiaire est, en effet, à l'origine d'un grave déséquilibre régional et social:

50 %	de la population dispose de	18 %	du revenu national		
32 %	»	»	22 %	»	»
14 %	»	»	28 %	»	»
et 4 %	»	»	32 %	»	»

La concentration de la population à Beyrouth et dans le Mont-Liban aggrave le déséquilibre, laissant dans le sous-développement les régions rurales défavorisées par la nature et se trouvant hors du circuit des activités du secteur tertiaire.

#### 3. — L'AGRICULTURE.

L'agriculture se caractérise par une grande variété de cultures, mais aussi par des sols montagneux et érodés (sauf la Békaa) et par une hydrologie et une pluviométrie irrégulières. La valeur de la production agricole s'élève à 300 millions de L.L. La production fruitière représente à elle seule 40 % de la production agricole totale, et 24 % du montant total des exportations libanaises.

Si la production fruitière est florissante, celle des céréales n'atteint que 5 % de la production agricole totale. Tandis que le tabac et l'olivier constituent deux autres sources importantes de l'agriculture.

L'eau est le problème n° 1 du Liban, non parce qu'il en manque, mais au contraire parce que dans l'ensemble du Moyen-Orient, le Liban apparaît comme un château d'eau, asséché, il est vrai, pendant 5 mois de l'année.

Deux caractères doivent être soulignés en ce qui concerne les ressources en eau du pays: l'abondance des précipitations des eaux pluviales, mais de novembre à février seulement, et l'importance des terrains calcaires fissurés qui favorisent l'infiltration dans le sous-sol d'une grande partie des eaux pluviales.

Il y a 15 rivières permanentes au Liban, dont trois importantes: le Nahr el-Kabir, le Nahr el-Assi et le Nahr el-Hasbani. Les trois n'ont qu'une partie de leur cours en territoire libanais. Il faut mentionner un nombre important de petits fleuves côtiers, à régime temporaire et assez irréguliers.

Il existe en outre un grand nombre de sources dont certaines assurent un débit important, comme le Ain Zarqua, qui donne naissance à l'Oronte avec 13 m<sup>3</sup> seconde, et d'innombrables petites sources d'altitude qui maintiennent le peuplement et les cultures de beaucoup de villages.

L'estimation des superficies actuellement irriguées n'est qu'approximative. Sur les 10.150 km<sup>2</sup> du Liban, 3.247 km<sup>2</sup> sont des terres agricoles; 82 km<sup>2</sup> seulement affectés aux cultures pérennes sont irrigués, alors que sur les 2.424 km<sup>2</sup> exploités en cultures annuelles, 482 km<sup>2</sup> seulement sont irrigués.

Les services administratifs ont entrepris de nombreuses études pour étendre et intensifier les surfaces irriguées. Il faut encore trois ans d'études, avec le projet des eaux souterraines, pour pouvoir établir un programme d'ensemble de réalisation.

Il faut mentionner l'aménagement actuel du Litani et le projet d'aménagement de l'Oronte, appelés tous les deux à mettre en valeur des régions trop sèches ou déjà desséchées.

#### 4. — L'INDUSTRIE.

Depuis l'indépendance, le problème de la viabilité de l'industrie libanaise se pose en termes aigus. Privé de matières premières, le Liban ne pourrait avoir une vocation industrielle importante.

En fait, l'industrie libanaise connaît depuis une dizaine d'années un essor remarquable que la crise des textiles — d'ailleurs mondiale — ne peut cacher.

Les principales industries sont les suivantes :

	Établissements	Salariés
Industries alimentaires	1.200	6.829
Industries textiles	190	6.402
Industries chimiques	134	1.323
Industries du bois	141	1.303

Enfin par rapport au produit national, l'industrie vient en quatrième position :

46 %	pour le secteur commercial;
18,6 %	pour le secteur agricole;
14,8 %	pour la construction et le secteur immobilier;
12,2 %	pour le secteur industriel;
8 %	pour les administrations publiques.

Le haut niveau du secteur tertiaire ayant été atteint, le développement doit se proposer d'accroître la part des activités directement productives, surtout industrielles. L'emploi dont les effectifs vont monter rapidement avec la croissance démographique et l'exode rural, justifie économiquement et socialement que l'État favorise le secteur industriel.

#### CONCLUSION GÉNÉRALE.

Les données qui viennent d'être examinées appellent la conclusion suivante :

L'étude régionale du Liban avait montré les nombreuses déficiences qui existent dans le monde rural. L'étude des données générales de l'économie libanaise les confirme, et vient corroborer l'affirmation que Beyrouth trompe sur le Liban et qu'il faut remédier à cet état de fait.

Les deux tensions majeures de l'économie peuvent, en effet, se résumer ainsi :

— Beyrouth, aux multiples activités modernes, s'oppose au reste du pays. Certaines zones restent en marge d'une vie dynamique et progressive, tant en ce qui concerne les structures sociales, autrefois valables, mais inadaptées aux conditions d'aujourd'hui, que les habitudes économiques incapables d'apporter l'élévation

des niveaux de vie; leur insuffisance est de plus en plus ressentie par les intéressés. Beyrouth devient la ville lumière, elle attire, de plus en plus, les populations rurales qui, soit matériellement, soit psychologiquement, ne se sentent plus en état de vivre dans la médiocrité qu'elles connaissent.

— Le deuxième courant de cette économie réside dans l'habileté des Libanais, leur présence dans le monde entier, la place de transition qu'occupe leur pays. Il en résulte une importance exceptionnelle donnée aux activités de services, notamment avec l'extérieur, au détriment des activités agricoles et industrielles. Là encore, c'est Beyrouth qui en bénéficie principalement, tandis que le pays rural n'accède, le plus souvent, à une agriculture efficace qu'à travers des cultures conçues par de gros ou moyens capitalistes beyrouthins, d'une façon spéculative.

Or, s'il faut conserver au maximum des activités de service très profitables, bien qu'elles aient un caractère plus ou moins fragile et transitoire, il faut, en même temps :

— Développer au mieux les ressources naturelles du pays, principalement celles du sol et de l'eau, pour élever d'une manière durable le niveau de vie des populations rurales qui, dans l'ensemble, ne bénéficient pas de la prospérité apportée par la spéculation commerciale et financière.

— Comme une agriculture moderne ne se conçoit pas sans un certain stimulant industriel qui donnerait, dans chaque région, du travail à une main-d'œuvre sous-employée et en croissance rapide, c'est un équipement industriel adapté qu'il faut réaliser également.

— Enfin, les infrastructures essentielles doivent être complétées dans tout le pays, aussi bien les routes, l'électricité, l'adduction d'eau, les réseaux d'irrigation que des établissements scolaires et des centres de formation technique et professionnelle.

Cette mise en place de l'assise économique nationale, loin de correspondre à un chimérique dessein de repliement sur soi-même, suppose, au contraire, la plus grande ouverture sur l'extérieur, dans la vocation géographique et historique d'un point de rencontre entre l'Orient et l'Occident et dans le centre international d'affaires commerciales et financières que doit conserver le Liban.

## II

LES ORIENTATIONS  
DU PRÉSIDENT CHÉHAB

Le développement des diverses régions du Liban dans le cadre de l'unité nationale constitue, sans aucun doute, l'un des premiers objectifs que le Président CHÉHAB s'était assigné, durant son mandat présidentiel.

Nous rappelons, ici, le passage du message du 22 novembre 1962 que nous avons reproduit dans notre avant-propos et qui définit clairement cet objectif:

« L'œuvre de développement, dit le Président, vise non seulement à élever le niveau de vie de chacun, mais à fondre tous les Libanais dans le creuset d'une seule société dont l'unité nationale doit être basée, non pas tant sur la coexistence des différentes parties de la population que sur la conviction de faire partie intégralement d'un seul peuple et d'être totalement fidèle à une seule patrie. »

## OBJECTIF GÉNÉRAL.

Élever chaque citoyen de chaque région et de chaque catégorie sociale, associer toute la population à un effort constructif commun pour faire du Liban un État moderne, tel est donc le principal objectif du Régime.

Le dessein du régime, tel qu'il se dégage des directives et des orientations du Pouvoir est, donc, de faire du Liban un pays structuré territorialement, économiquement et socialement, mais aussi un pays remplissant une fonction régionale et internationale particulièrement importante.

L'option fondamentale des Autorités a été de créer les conditions, pour toutes les régions et pour toutes les couches sociales, d'un développement devant aboutir à l'exploitation, quantitativement et qualitativement la meilleure, des ressources physiques et humaines pour que chaque citoyen bénéficie au maximum de l'effort général.

Certains pourront reprocher à cette option de ne pas viser, en premier lieu, une élévation rapide des niveaux de vie. Il eut été illusoire d'espérer ce résultat sans mettre d'abord en place le dispositif physique et social sans lequel les progrès économiques durables seraient irréalisables.

Les Autorités ont voulu éviter toute promesse démagogique qui finalement n'aurait pas pu être tenue. Elles ont préféré que l'élévation de la population se fasse au rythme du possible, une fois enlevés les différents goulots d'étranglement qui avaient empêché le développement et une fois créées ou améliorées les institutions propres à lui donner une base solide et à l'accélérer.

Ce n'est que peu à peu que la population, et même les élites, se rendront compte des progrès institutionnels réalisés durant le mandat du Président CHÉHAB. L'armature d'un pays et d'un État moderne se dessine déjà avec fermeté. Si l'édifice commencé peut être achevé, le Liban, grâce aux multiples infrastructures physiques et sociales déjà amorcées, aura parcouru rapidement les étapes que d'autres nations mettront beaucoup plus longtemps à franchir.

## 1. — UN PAYS STRUCTURÉ TERRITORIALEMENT.

Il s'agit, avant tout, d'une organisation rationnelle du territoire libanais. La théorie et les pratiques les plus récentes du développement accordent la plus grande importance à cette organisation.

Les problèmes auxquels nous faisons allusion ici, tout le monde au Liban y avait réfléchi. Une concentration urbaine monstre, l'exode rural que rien n'arrête et le déséquilibre de notre économie générale.

Ces problèmes n'avaient pas reçu jusqu'ici une solution. L'organisation préconisée a son foyer dans chacun de nos Cazas.

Elle s'appelle, selon les spécialistes du développement, « aménagement régional ».

Ces deux mots couvrent des problèmes multiples et complexes qu'il ne faut pas trop simplifier. Même lorsque le Gouvernement aura construit la route, amené l'eau et donné l'électricité, le paysan continuera à abandonner la montagne. L'aménagement régional est, d'abord, une action psychologique et un encadrement technique.

La grande originalité de la politique actuelle est d'avoir cherché à définir les conditions de vie de l'avenir en jetant les bases du présent. Prenons un exemple. Le phénomène fondamental au Liban, avons-nous dit, est la poussée urbaine et le recul de la vie rurale. La concentration urbaine est source d'enrichissement. Elle est aussi source d'appauvrissement par le déséquilibre économique et social qu'elle engendre. C'est un cercle dans lequel on tourne sans pouvoir en sortir.

Eh bien, nous partons d'une constatation universelle. La concentration urbaine est en train de subir un éclatement sous la poussée de l'automobile. L'avenir est, donc, à la route. Il faut ajouter le téléphone, la radio et la télévision. Avec ces quatre facteurs du développement: voiture, téléphone, radio et télévision, on peut vivre dans les localités les plus reculées et y trouver son bonheur.

Il s'agit donc, de faire des centres ruraux, démunis et isolés, des centres équipés et urbanisés. Mais cet avenir, il faut le préparer et former les hommes qui doivent contribuer à sa réalisation.

Il faut dire qu'au Liban la chose est plus facile que partout ailleurs. Plus de la moitié de la population possède une résidence secondaire en dehors de la ville et des centres du travail.

L'essentiel, il faut fortement le souligner, est, donc, l'emploi. C'est de l'emploi que tout part. Il faut que tous les Libanais, de 18 à 60 ans, puissent vivre d'un emploi et que cet emploi ne soit pas loin de l'habitation de plus de 20 à 30 km.

C'est sur cette idée de base qu'on a construit la théorie de l'aménagement régional avec le développement des trois pôles secondaires: Tripoli, Zahlé et Saïda, et la création des pôles tertiaires et quaternaires dans toutes les régions du Liban, avec un

équipement en conséquence, éducationnel, sanitaire, emploi, administration et loisirs. Nous aurions donné ainsi à chacune des régions sa vocation et sa fonction propres. Il s'agit, ainsi, d'urbaniser la montagne. Si on ne le fait pas avec ordre et technique, il se fera de soi, avec le développement des moyens modernes de communication, mais dans le désordre et l'anarchie.

Le programme détaillé du réseau polaire est déjà élaboré. Il a pour principe la création de zones quaternaires, groupant 10 à 15 milles habitants, avec des villages éloignés du pôle de 10 à 15 km au maximum. Quelques dérogations à ce principe devront être faites pour des raisons de distance, de relief et de densité démographique.

Les plans de polarisation, conjugués avec les projets routiers, mettent bien en relief l'organisation totale du territoire. L'ensemble sera complété par la généralisation des structures communales ou municipales qui conditionnent les prises de responsabilité à la base et l'établissement progressif d'une véritable démocratie.

## 2. — UN PAYS STRUCTURÉ TECHNIQUEMENT.

Le Liban est, en effet, un pays de structure économique très spéciale qui empêche de traiter son développement selon les schémas appliqués ailleurs.

Deux économies, de type très différent, se juxtaposent au Liban: l'économie de mise en valeur des ressources naturelles, ou économie classique; et l'économie d'une fonction internationale de liaisons, rendue possible grâce aux aptitudes spéciales de la population et à un système complexe de présence libanaise dans le monde.

L'importation de produits étrangers et l'exportation des produits nationaux mettent en relation continue ces deux économies qui conditionnent, l'une comme l'autre, la vie économique générale.

Une augmentation considérable de l'emploi industriel s'avère être une nécessité absolue pour le Liban, tant du point de vue économique que du point de vue démographique. Cet état de fait contraint les pouvoirs publics à rendre réalisable une politique de croissance industrielle. Un grand nombre de produits importés pourrait être fabriqué sur place. C'est par la haute qualité de ces produits que le Liban peut trouver ses meilleures chances.

Les indications précédentes sur l'organisation régionale obligent à penser à une organisation industrielle régionalisée.

— *Pour le Liban Central.*

L'expansion décentralisée de l'industrie s'effectuera le long de la côte qui va de Amchit à Damour, par l'implantation de 5 à 6 pôles de développement industriel dans la moyenne montagne.

— *Pour le Liban Nord.*

L'industrialisation beaucoup plus poussée de Tripoli permet une meilleure utilisation du port et diminue l'exode vers la capitale. Là, trois pôles satellites pourront flanquer Tripoli: *Halba*, pour les industries agricoles et alimentaires; *Zghorta*, malgré sa proximité de Tripoli, a une vocation très nette en ce qui concerne notamment la transformation des olives. Ce qui permettrait de réduire le chômage des jeunes qui est de l'ordre de 40 % de la population active. Enfin, *Chekka*, déjà un noyau industriel appelé à se développer pour permettre aux programmes d'irrigation d'être réalisés.

— *Pour le Liban Est.*

Les transformations industrielles de Zahlé-Rayak-Baalbeck sont possibles; il faut y joindre la poussée artisanale fortement amorcée dans certaines localités de la région.

— *Pour Saïda et Nabatieh.*

Avec les perspectives de développement agricole, grâce au Litani et à la présence du Tapline, ces deux agglomérations offrent des chances très grandes pour une expansion industrielle, de type nettement local.

L'Institut industriel à Beyrouth et l'Association des industriels libanais ont un rôle important à jouer dans cet effort. Dans cette perspective, le Gouvernement a pris deux initiatives des plus prometteuses: d'une part, le développement de la formation technique et professionnelle par la création d'une série d'instituts techniques et de centres de perfectionnement pour le personnel actif, et,

d'autre part, par les crédits à long terme en créant et en provoquant la création de banques de développement.

Une ambiance technique dans le pays doit être créée. Elle constitue le plus grand encouragement dans l'industrie.

3. — UN PAYS STRUCTURÉ SOCIALEMENT.

Il est désormais admis que les infrastructures physiques — routes, eau, électricité — ne jouent pleinement leur rôle que si les infrastructures sociales, non seulement s'y ajoutent mais correspondent aux nécessités de l'organisation territoriale et de l'organisation technique envisagées.

— L'instruction généralisée doit diminuer la distance culturelle entre couches sociales et entre régions d'un même pays. Elle est le point de départ de toute promotion culturelle et technique. Elle ouvre la voie à toutes les branches de l'enseignement secondaire et supérieur et facilitera la formation des cadres supérieurs dont le pays a le plus grand besoin.

— La sécurité sociale rendra moins précaire la situation de tous les travailleurs, tant industriels qu'agricoles, ainsi que celle des employés dans les différents services. Elle est aujourd'hui une réalité et tend à couvrir toutes les couches sociales du pays.

— L'encadrement technique de la population aux plans des Mohafazats, des Cazas et des grappes de villages, avec les vulgarisateurs agricoles, n'est plus un projet. Dix équipes polyvalentes sont déjà installées dans les Cazas; une quarantaine de travailleurs sociaux sont placés dans différentes localités très défavorisées.

Si l'on ajoute le syndicalisme, les coopératives agricoles et l'organisation communale, on s'aperçoit que la structuration sociale du pays, si elle est poursuivie, fera du Liban un État moderne cohérent et puissamment uni.

4. — UN LIBAN A FONCTION INTERNATIONALE.

Si important qu'il soit de mettre en valeur les ressources naturelles du pays, la prospérité économique et l'existence même du Liban sont liées à l'exercice d'un certain nombre de fonctions

internationales, plus denses que dans tout autre pays sur le pourtour méditerranéen.

La position géographique du Liban, le génie de son peuple, la présence dans le monde de plus d'un million d'émigrés permettent de déterminer son rôle dans les relations internationales.

a) *Economiquement.*

Sans les rentrées d'une partie du gain des émigrés, sans les rentrées d'intérêts de capitaux placés à l'étranger, sans l'afflux touristique, sans l'intérêt accordé internationalement au Liban pour des mobiles divers, sans l'investissement en immeubles des pays pétroliers, sans les opérations les plus diverses entre pays extérieurs traités à Beyrouth, l'économie libanaise serait languissante.

b) *Culturellement.*

Beyrouth est devenue une « place » internationale importante grâce à la diversité de ses services, mais grâce aussi à la politique définie et suivie par le Gouvernement; le Liban ne peut pas renier cette vocation particulière qui est la garantie de sa survie.

Un pays de ces dimensions se doit de multiplier rapidement les experts et techniciens de très haute qualification et de spécialités très diverses qu'exige désormais toute politique de développement. Il est donc capital pour lui de multiplier les facultés et instituts de formation spécialisés et d'envoyer dans les pays qui en ont besoin assez de jeunes universitaires ou d'hommes déjà expérimentés.

Grâce à la multiplicité de ses universités et de ses instituts supérieurs, le Liban a une place exceptionnelle à prendre dans la formation de spécialistes étrangers.

Grâce à son équipement hôtelier et aussi à son climat, à ses sites historiques et à la politique d'accueil de son Gouvernement, il peut et doit attirer davantage les conférences internationales. La construction d'un édifice, à cet effet, s'avère très nécessaire, la Cité de l'UNESCO étant devenue très étroite et mal équipée pour de telles rencontres.

Grâce, enfin, à la création du Conseil supérieur de la recherche scientifique, le Liban doit prendre une place beaucoup plus importante dans le rayonnement intellectuel et dans l'élaboration de

la civilisation nouvelle. En préparant des chercheurs et des savants dans les diverses disciplines, il peut jouer un rôle tout à fait hors de proportion avec la superficie de son territoire et le nombre de ses habitants.

Ce sont là les orientations fixées par le Président CHÉHAB; elles servent de base pour l'élaboration du Plan libanais de développement économique et social.

CONCLUSION.

La fragilité relative de l'économie libanaise et l'insuffisance du revenu par tête d'habitant sont dues, en grande partie, à des structures traditionnelles, économiques et sociales, qui sont largement dépassées. Tous les efforts entrepris jusqu'ici pour corriger ces structures n'ont pas eu l'efficacité souhaitée.

A des tâches nouvelles, des structures nouvelles. Nous n'avons fait que résumer, ici, les orientations qu'entend suivre le Gouvernement dans la mise en place de ces structures. Ce n'est pas une simple substitution à des structures existantes. Celles qui sont préconisées s'inscrivent dans le cadre d'un système général qui s'appelle le *Plan*.

## III

EFFORT D'UNE PLANIFICATION  
ADAPTÉE AU LIBAN

Dans une quinzaine d'années, les jeunes gens libanais, devenus des hommes responsables, ne jugeront pas les actuels dirigeants du pays sur telle ou telle affaire particulière, mais plutôt sur la somme de biens qu'ils auront su produire, sur les conditions d'existence de la population et sur les chances et les possibilités de travail offertes aux générations qui montent. Tel est l'objet de la planification libanaise.

## IMPÉRATIFS.

Les impératifs fondamentaux devant lesquels le Gouvernement libanais se trouve placé ont été mis en lumière dans le premier chapitre de cette publication:

- 1° Une croissance démographique importante.
- 2° Une dispersion des niveaux de vie inquiétante.
- 3° La nécessité de trouver, en l'espace de 15 ans, 300.000 nouveaux emplois.

Le tout dans le cadre d'une économie prospère, oui, mais mal équilibrée, parce que mal structurée.

Les orientations définies par le Président de la République tendent à mettre le pays dans les conditions les plus favorables à son développement, par l'établissement progressif des infrastructures physiques et sociales nécessaires et par une adaptation des institutions aux objectifs arrêtés.

Ces orientations, il n'y a plus un citoyen qui les conteste, elles ont été longuement étudiées par la mission IRFED en collaboration avec le Conseil du Plan et le Comité central de la planification. L'idée d'un développement a désormais conquis la population et particulièrement les centres de décisions publics et privés, de l'action politique, économique et sociale.

## PERPLEXITÉ DES LIBANAIS.

Il n'en est pas de même de l'idée de planification à l'égard de laquelle de nombreuses oppositions se sont manifestées, au départ. Aujourd'hui elle est admise comme une condition essentielle du développement.

Les milieux opposants ont compris que les « orientations » en vue du développement ne s'inspiraient en aucune manière des orientations totalitaires et qu'il ne s'agissait que de fixer des objectifs et établir le réseau d'infrastructures physiques et sociales qui conditionnent la réalisation de ces objectifs.

Loin de s'opposer au jeu des initiatives privées, il s'agit pour le Gouvernement d'informer le secteur privé, de lui permettre de fixer judicieusement ses choix, de l'encourager et de l'aider à promouvoir une économie libanaise plus rationnelle et plus solide pour chacun et pour tous.

## LE LIBÉRALISME LIBANAIS.

Il ne peut être question, au Liban, de contrecarrer les aspirations libérales, mais il est nécessaire de réaliser un ordre dynamique d'opérations, d'orientations et d'incitations devant aboutir au développement authentique qu'on peut définir: « La série des passages pour la population libanaise et pour toutes les couches qui la composent, d'une phase moins évoluée à une phase plus évoluée, au rythme le plus rapide possible, au coût le moins élevé possible, compte tenu de la solidarité entre les diverses fractions de la population. »

## L'ÉTAT ET LA PLANIFICATION.

La voie choisie par le Gouvernement est ainsi la voie du développement démocratique harmonisé et équilibré à la fois par

les interventions éclairées du Pouvoir et par l'association étroite du secteur privé.

Dans le cas libanais, l'harmonisation et l'équilibre ne peuvent pas venir du seul jeu des initiatives privées. Un certain nombre d'interventions de l'État sont indispensables. Certes, elles ne doivent pas être prises spontanément, au hasard des besoins ou des circonstances. Elles doivent constituer un ensemble cohérent, dont les différentes parties, au lieu de se contrarier ou de se neutraliser, comme ce fut souvent le cas, se renforcent, se complètent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le *Plan*.

Il faut noter que, dans la période actuelle, le Liban est en transition rapide. Pendant cette transition, il est normal que le passage d'une phase de décisions orientées vers l'immédiat à une phase de décisions orientées vers le lointain et le futur suscite des difficultés qui ne peuvent être résolues que par l'arbitrage, à la fois souple et ferme, d'un Pouvoir éclairé par l'observation objective des faits.

Il doit en résulter, progressivement, une évolution des institutions, des attitudes et des comportements qu'il serait imprudent de vouloir trop brusquement accélérer.

#### PORTÉE DU PLAN.

L'expérience de tous les pays engagés dans la voie de la planification montre que le premier plan ne peut pas avoir la rigueur que les plans ultérieurs pourront progressivement obtenir.

Devant l'option fondamentale du Pouvoir de garder à l'initiative privée une place beaucoup plus large qu'ailleurs, le plan libanais ne pourra être impératif que dans le domaine des investissements publics, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les possibilités publiques de financement.

Le rôle essentiel du premier plan est donc de définir l'ensemble des opérations que le Gouvernement doit entreprendre dans les quatre années à venir (1964-1968).

Ce sera le démarrage de la première phase d'un développement généralisé. Le Gouvernement saura désormais où il veut aller, et par quelles voies financières ou institutionnelles il doit passer.

Ce premier plan définit le programme des opérations que le Gouvernement doit entreprendre par ordre de priorité. Une logique interne sera ainsi introduite dans les projets particuliers à chaque ministère, comme dans chacun des secteurs de l'économie.

Les sommes globales, secteur par secteur, seront chiffrées, compte tenu des disponibilités financières, telles que les voit le ministère des Finances.

L'expérience montrera, en ces quatre années, que beaucoup de réajustements seront nécessaires à mesure que se déroule l'exécution des projets. Ces réajustements seront d'autant plus nécessaires que, dans deux années, les services des statistiques, les organismes régionaux de développement, les bureaux d'études et de programmation auront commencé à fournir les renseignements exacts dont on ne dispose pas à cette date. Dans deux ans aussi, la Banque centrale et la Banque nationale du développement seront déjà en plein fonctionnement. Le Centre national de recherche scientifique aura constitué, comme il est désirable, son programme de recherches appliquées à l'économie, à l'agriculture et à la santé, au Liban.

Ajoutons que le secteur privé, lui-même, aura compris la portée du plan, et des initiatives de coopération se seront déjà dessinées.

Toutes ces considérations rendront nécessaire un réajustement du plan, dès l'année 1965 et 1966. L'élaboration du second plan rencontrera beaucoup moins de difficultés. Il sera directement l'œuvre des techniciens libanais, la collaboration des experts étrangers devant se limiter désormais soit à des consultations de courte durée, soit à des études de projets spécifiques.

#### LES ÉTAPES DU PLAN.

Il y a quelques années, s'était amorcée chez les dirigeants une volonté de mieux équiper le pays et, donc, de s'engager dans la voie d'une planification.

Un programme quinquennal avait été établi en 1958 par le Conseil du Plan. En 1959, le Gouvernement décide de créer un budget spécial pour hâter l'exécution de grands travaux d'infrastructure: routes, électrification, adduction d'eau potable, etc... L'enquête-IRFED, en 1960, a permis de faire l'inventaire des

besoins et des possibilités d'un développement généralisé et équilibré.

En 1960 également, un plan de l'enseignement technique et professionnel a été établi, avec la création d'un centre de formation accélérée. L'Office de développement social, créé en 1959, entreprenait déjà des opérations témoins de développement dans plusieurs localités du pays. Enfin l'organisation du ministère du Plan, par une loi de 1962 et la création de l'Institut de formation des cadres supérieurs du développement. Ce sont autant d'étapes progressives qui devaient aboutir finalement au projet du plan actuel pour 1964-1968.

#### LE PLAN (1964-1968).

Il est prévu que ce premier plan libanais sera un plan *indicatif et souple*. Il comporte deux parties:

— Les programmes d'infrastructures et d'équipements *publics*.

— Les *indications* pour le secteur *privé* en vue d'une plus grande expansion des activités productives.

Trois facteurs essentiels déterminent l'efficacité du Plan libanais :

- *Les capitaux.*
- *Les cadres techniques.*
- *La gestion publique.*

Comme on peut le voir, cela pose le problème fondamental de la *stabilité* politique, qui a été à peu près satisfaisante dans le régime actuel, mais qui n'a pas permis jusqu'ici que l'organisme gouvernemental de gestion soit pleinement adapté à ses nouvelles missions.

Le premier plan ne pourra pas agir sur l'ensemble de l'économie libanaise, faite en sa majeure partie de services. Il concentre ses efforts sur les infrastructures physiques (routes, électricités, eau) et sur les infrastructures sociales (enseignement, santé et emploi). Les projets concernant ces secteurs de base sont largement avancés. Nous ne partons pas de zéro, au Liban. Tout le monde le sait.

Le premier plan aura un effet psychologique certain. Il freine une propagande assez puissante soutenue par une partie de l'opinion, en même temps qu'il éclaire les partisans du libéralisme économique sur les possibilités d'investissements qui leur sont offertes et sur le rôle qu'ils peuvent et doivent jouer dans le développement économique et social de leur pays.

On ne saurait, bien entendu, dire ici avec exactitude quelles seront les conséquences de ce premier plan. On peut affirmer seulement qu'il crée un nouveau style de politique gouvernementale.

Désormais, quels que soient les gouvernements qui se succèdent, ils seront tenus non seulement de maintenir un degré de bien-être et de développement déjà acquis; ils seront obligés de travailler constamment à sa croissance continue. La stabilité économique et sociale est synonyme aujourd'hui de stagnation. Qui n'avance pas recule.

Un autre point qui doit être acquis et qui ne l'est pas encore suffisamment, c'est la signification humaine du plan.

Le développement économique, l'expansion de la productivité, la croissance du revenu, tout cela doit constituer une base morale pour un effort en vue du *bien commun*, en considérant que le bien-être est la chose de tous et qu'il doit profiter à tous.

Par là s'introduit une idée absolument nouvelle, celle du droit de chaque citoyen à trouver son avantage dans le progrès global, même si le secteur dans lequel il travaille n'a pas été immédiatement et directement favorisé.

Ce faisant, on retrouverait alors la formule la plus progressiste des temps modernes: « *A chacun selon ses besoins et non plus selon ses mérites.* »

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

## IV

## ESPOIRS ET OBSTACLES

La situation économique et sociale du Liban est à présent assez bien connue. Toutes les données ont été établies de la façon la plus complète possible, du moins à l'heure actuelle. Le pays, en effet, a été examiné dans chacune de ses régions, zones et sous-zones; celles-ci ont été comparées entre elles pour pouvoir déterminer les écarts des niveaux de vie d'une localité à l'autre. Les différents secteurs de l'économie ont été l'objet d'études plus approfondies. Le tableau qu'on en a obtenu traduit assez exactement et les faiblesses et les possibilités très réelles de l'économie du pays. Il s'en dégage une impression de *réconfort et de difficulté* à la fois.

*Réconfort*, parce que le pays possède des facteurs positifs de développement, comme pas un, parmi tous les pays venus récemment à l'indépendance.

*Difficulté*, parce qu'à côté de ces potentialités et possibilités, il y a des déficiences majeures qui peuvent gêner, retarder et même empêcher un développement général et cohérent du Liban.

Voici les deux séries de faits opposés dont les uns inspirent l'inquiétude en même temps que les autres justifient les espoirs.

## OBSTACLES.

Un sentiment domine chez les Libanais, à quelques régions et à quelques groupes religieux ou politiques qu'ils appartiennent, c'est un certain malaise. Ils sentent bien qu'un progrès a été réalisé; mais ils sentent aussi que la besogne est grande et qu'un changement dans les structures de base est indispensable. Mais c'est un tel bouleversement! Et le Libanais est pressé.

Quelles sont les causes de ce sentiment?

1. — *La conjoncture politique dans le Proche et le Moyen-Orient.* Elle provoque un état d'incertitude qui gêne considérablement l'économie libanaise. Les débouchés normaux se rétrécissent: les difficultés de transit des marchandises, celles de visas pour les touristes, enfin, l'apprentissage progressif des opérations commerciales, financières et bancaires par les ressortissants des pays voisins tendent à réduire la somme des opérations effectuées par les hommes d'affaires de Beyrouth.

Tous les Libanais sont conscients de cette situation. Leur réaction en face d'une telle situation a toujours été l'attente. L'attente est un état pénible; elle fige l'esprit; elle crée une inquiétude sourde, latente, immobile, en face d'un avenir incertain. Chacun sait qu'on n'a rien pour remplir ce vide.

2. — *Le caractère personnel* du réseau de présence libanaise dans le monde rend très difficile, sinon impossible, l'adaptation aux changements qui surviennent continuellement. Nulle part on ne dispose au Liban d'un bureau d'études des conjonctures; aucune organisation collective permettant de réduire, de supprimer les improvisations. Le Libanais compte, au siècle où nous sommes, sur ses acrobaties.

La routine (on a réussi par le passé, on réussira toujours) et l'individualisme referment leur douce étreinte sur la lucidité, la clairvoyance et la générosité. Le salut ne viendra pas d'un tel état d'esprit.

3. — *Le défaitisme* qui règne dans les esprits en ce qui concerne l'industrialisation trouve sa cause immédiate dans le succès réel des spéculations commerciales et financières; mais il est néfaste parce qu'il empêche l'amorce d'une économie mieux assise et plus équilibrée.

4. — *Le manque d'équipement technique.* Les ressources naturelles du pays ne sont pas suffisamment connues, toutes les prospections dans ce domaine ayant été faites d'une façon rudimentaire. L'insuffisance des statistiques dans tous les domaines diminue considérablement les possibilités d'actions objectives des divers ministères, notamment celui du Plan. Les études générales des sols et de leur

vocation, de l'eau et de son utilisation font notamment défaut. Il en découle inévitablement une mauvaise irrigation, un déboisement déplorable et une érosion des sols souvent alarmante. Une politique coordonnée s'avère nécessaire avec une urgence toute particulière.

5. — *Le désintéressement à l'égard des entreprises publiques.* Dans les salons et dans les clubs, dans la presse et jusque chez les élites, on agite les questions les plus difficiles: rénovation des structures, réforme administrative, équilibre économique, plan vert, projets d'irrigation, etc. etc. Mais tout cela est accompagné d'un grand point d'interrogation. Les Libanais ont le sentiment que tous ces sujets passent à côté de leur vie réelle de paysans, de commerçants ou d'employés. Évidemment, le public n'a ni le temps, ni le moyen de raisonner sur toutes ces questions. Il a le sentiment que le Gouvernement travaille dans le futur et, donc, dans l'irréalisable. Il s'ensuit un désintéressement du citoyen à l'égard du Pouvoir et beaucoup de doutes sur l'opportunité et la rentabilité des entreprises qu'il projette.

6. — Enfin, un dernier obstacle, cette fois naturel, gêne considérablement le développement, *la configuration du Liban*, pays de montagnes; les limites très étroites de la propriété, depuis longtemps les pères partagent leurs domaines entre tous leurs enfants; des exploitations coûteuses et qui ne se sont pas avérées viables. Le tout aggravé par deux problèmes graves, l'eau et le manque des cadres techniques.

Tels sont sommairement les obstacles qu'il faut au moins réduire le plus rapidement possible parce qu'ils sont des handicaps au développement envisagé du pays.

#### ESPOIRS.

Soixante-quinze pour cent, au moins, de la population libanaise adhèrent aux idées générales et aux orientations qui ont été formulées par le Président de la République. Ce pourcentage est le résultat de plusieurs enquêtes, effectuées par nos équipes dans les différentes régions du Liban. C'est donc un fait que les Libanais, au fond d'eux-mêmes, acceptent la politique de développement que le Gouvernement poursuit depuis cinq ans.

Accepter une politique c'est accepter le régime qui lui est lié, même si les sujets de plaintes ne manquent pas.

Accepter c'est encore reconnaître ce qui a été fait et ce qui est en train de se faire et, en premier lieu, une organisation sociale et économique d'un Liban qui se veut prospère, libre et moderne. Nul ne peut plus contester au Liban que seules des structures nouvelles de l'économie peuvent donner confiance aux citoyens et les engager dans la voie nécessaire irréversible du développement.

Les atouts libanais pour le développement justifient tous les espoirs. Ils sont au nombre de six:

1. — L'entité libanaise est le premier atout et le plus important. Les Libanais sont fiers — très légitimement d'ailleurs — de leur souveraineté. Ils y sont profondément attachés. Cela permet d'envisager l'exploitation au maximum des ressources naturelles du pays et des potentialités de la population.

La situation privilégiée du Liban autorise à penser qu'il est, plus que tout autre pays du Moyen-Orient, apte à réaliser le point de rencontre entre l'Occident et l'Orient.

L'efficacité de ce premier facteur est accrue encore par *la double présence libanaise* dans le monde entier: présence commerciale et parfois industrielle, mais aussi présence diplomatique et consulaire qui pourrait être élargie par l'envoi de professeurs et de techniciens qui renforceraient considérablement les relations du Liban avec les autres pays.

Lorsqu'ils regardent au-delà de leurs frontières, les Libanais sont forcés de constater que la situation du Liban a rarement été aussi bonne pour eux et aussi favorable pour un développement intensif et accéléré. Pour la première fois, en effet, il ne se trouve plus personne qui mette en cause leur existence dans un État souverain. C'est une sécurité qu'ils apprécient, certes, mais qu'ils doivent consolider par une contribution, sous toutes les formes, au progrès du Liban.

2. — En ce qui concerne la mise en valeur *des ressources physiques de la terre libanaise*, on peut compter avec les facteurs positifs suivants: la grande variété de productions agricoles possibles; les conditions climatiques favorables; la possibilité d'une

utilisation plus rationnelle des eaux, entraînant une augmentation considérable de la production (Litani, eaux souterraines, plan vert); l'énorme travail ancien de conservation des sols par la multiplication des terrasses; les nombreuses initiatives privées d'amélioration des terres utilisées en fonction de leur nature et de leur vocation commerciale; l'existence d'un nombre croissant de techniciens agricoles; l'encadrement de la population rurale par des « équipes polyvalentes » au niveau des Cazas; et enfin le désir certain de progrès technique chez les paysans.

Le grand drame de l'agriculture en montagne ce sont les voies d'accès. A partir du moment où il y aura partout des routes on pourra mécaniser. Le tracteur pourra apparaître en montagne avec certaines adaptations techniques indispensables. Le paysan abandonnera alors la bête de somme qu'il doit nourrir 365 jours sur 365.

3. — *L'industrialisation.* Quels que soient les gouvernements qui se succéderont au Liban, ils devront se soucier de remplir deux tâches fondamentales: soutenir l'industrie libanaise et promouvoir au plus haut degré l'enseignement. Ces deux efforts doivent aller parallèlement.

Un début d'industrialisation diversifiée existe déjà. Il n'est pas du tout négligeable. Il constitue l'amorce d'une expansion industrielle qui doit devenir plus importante. Les capitaux nécessaires ne manqueront pas si les hommes des finances voulaient bien s'intéresser à des activités dont le bénéfice n'est pas immédiat. Il faut qu'ils y soient encouragés par l'adoption d'une saine politique économique.

L'ambiance technique, enfin, est à ses débuts. Elle pourra être intensifiée par le développement d'un enseignement approprié aux besoins de l'heure. Le Liban dispose de moyens qu'aucun autre pays du Moyen-Orient ne possède dans le domaine de l'éducation. L'occasion est plus que jamais favorable pour remplir une tâche qui lui est dévolue par l'histoire et par sa position géographique. Il faut qu'il se hausse à ce niveau de sa vocation.

Nous donnons ci-après quelques chiffres, recueillis dans certains pays, qui donneront une idée de l'ordre de grandeur des besoins nationaux en personnel scientifique travaillant pour le développement.

Aux États-Unis où la population est de 185 millions d'habitants, il y a 1.000 hommes de sciences pour 1 million d'habitants et 4.000 ingénieurs.

En Union Soviétique (220 millions d'habitants), les ingénieurs et les agronomes sans les chercheurs scientifiques, sont au nombre de 4.700.000.

La France (46 millions) possède 500 hommes de sciences et 2.608 ingénieurs par million d'habitants. Le Liban peut prendre ces chiffres pour base d'évaluation de ses besoins, en vue de son développement, en hommes de sciences de toutes spécialités.

#### L'AVENIR.

Le Liban est aujourd'hui à la croisée des chemins. Son économie est prospère malgré les points fragiles qu'elle recèle. Son enseignement fait l'émerveillement du Moyen-Orient et l'étonnement de l'Occident, nonobstant les lacunes. Les Finances publiques et privées sont saines. L'industrialisation a fait un bon démarrage. La population, elle-même, enfin, est jeune, active et intelligente. A tout cela vient s'ajouter la présence des Libanais dans le monde entier, phénomène unique dont nous avons souligné l'importance, à diverses reprises. Un pays en pleine ascension, au milieu d'un monde qui se débat dans de très graves difficultés. Les handicaps de tous ordres que connaissent presque tous les pays de la région, tant sur le plan social que sur celui de l'économie, le Liban les ignore presque complètement. Qu'attend-on pour que toutes ces possibilités passent dans la réalité? Ce sera la conclusion de cette longue esquisse.

C'est là que le facteur politique trouve son véritable terrain d'action. C'est le Pouvoir politique, en effet, qui peut et qui doit en 1964 définir le visage du Liban de 1975. C'est lui qui jette les bases et orientera l'ensemble. Le premier plan libanais a prévu les efforts considérables pour les équipements collectifs. Le plan n'est impératif que pour le Gouvernement. Mais derrière le Gouvernement se profilent les silhouettes de 1.600.000 Libanais.

Ensemble, Gouvernement et citoyens, doivent bâtir un Liban essentiellement humain, où le bien-être matériel et culturel de chacun et de tous sera l'article n° 1 d'une constitution véritablement démocratique. Alors on saura pourquoi plusieurs penseront que ça vaut peut-être la peine de sacrifier et de se sacrifier pour le Liban.

Toute la question est de savoir si cette participation sera libre ou contrainte. Pour le Liban, la réponse est donnée d'avance.

#### QUELQUES PRÉCISIONS.

Ici, franchise et précision s'imposent.

1. — Tout d'abord, il ne pourra, au Liban comme partout ailleurs, avoir un développement sain et équilibré aussi longtemps que les structures administratives n'auront pas été conçues et adaptées aux besoins du pays.

Il est donc tout à fait inutile de s'imaginer que de bons plans de développement puissent être élaborés et mis en application s'il n'y a pas un bon gouvernement pour y veiller. Ce serait alors mettre la charrue avant les bœufs.

Si l'Administration reste figée et continue à se désintéresser de ces questions ou si c'est une mauvaise administration, aide étrangère, capitaux nationaux et techniciens des plus expérimentés ne pourront servir à quelque chose.

L'expert agricole le plus compétent ne peut rien s'il est là pour conseiller un ministère qui n'existe presque pas.

Le meilleur système fiscal est inefficace si le ministère ne croit pas à l'utilité de percevoir les impôts ou s'il n'a pas les moyens de le faire.

La première tâche, ici, est donc de mettre sur pied des organes d'une administration publique compétente.

Dans son message du 22 novembre 1962, le Président CHÉHAB a clairement défini le problème: « Depuis 19 ans, dit-il, c'est-à-dire depuis l'avènement de l'Indépendance, les Libanais n'ont cessé de souffrir pour que soient jetées les bases d'un État moderne. »

Tout le monde sait comment cette souffrance s'est exprimée, tout au long de vingt années d'indépendance. Le souvenir d'événements graves et parfois dramatiques vit dans les mémoires. Les Libanais se veulent un État moderne, des mieux organisés.

2. — Une deuxième question qui, de prime abord, peut sembler inutile, se pose à propos du développement libanais, et apparaît, si on y regarde de près, comme une condition essentielle de succès.

#### V

### ASSOCIATION DE LA POPULATION CONDITION ESSENTIELLE DU SUCCÈS

#### DIX ANS D'EXPÉRIENCE.

Tout le monde maintenant est d'accord pour dire que le développement doit être et ne peut être que l'œuvre de tous.

Trop souvent, en effet, l'impulsion à l'effort gigantesque à entreprendre pour promouvoir le développement libanais est présentée comme incombant exclusivement à l'État et à ses organes administratifs.

Or, s'il n'est pas douteux que le chef d'orchestre du développement doit être l'autorité publique, il n'est pas moins certain que faute d'instrumentistes disciplinés, le chef d'orchestre est condamné à l'impuissance.

L'expérience des 10 dernières années est appréciable et concluante. Tous les pays qui avaient prétendu mettre en œuvre un plan de développement économique et social, sans, pour cela, solliciter le concours du secteur privé ont complètement échoué. Les seules nations qui ont réussi à réaliser une partie appréciable du plan ont été celles qui avaient au départ pris soin d'intégrer l'ensemble de la population (associations, syndicats, mouvements, etc.) dans les structures du développement.

On peut certainement tirer de là une leçon — et cette leçon vaut surtout pour le Liban, où le secteur privé est, sur plus d'un point, plus fort que l'État — que le développement exige l'adhésion et la participation active de tous les groupes de la communauté libanaise.

En effet, le développement n'est pas seulement une technique de pure gestion administrative. Il implique une certaine conception morale des rapports entre les citoyens et le Pouvoir. Il ne peut exister et réussir que si les citoyens ont la possibilité réelle et constante de se mêler des affaires de leurs villages et de leurs régions. Ils doivent prendre conscience de leurs responsabilités à l'échelon local et régional. Il n'y a pas de développement national sans un développement local, pas plus qu'il n'y a de démocratie nationale sans une démocratie locale. C'est ce principe qui a présidé, ces derniers temps, à l'organisation des municipalités au Liban.

Or, le développement local et régional n'existe pas au Liban. Deux obstacles ont empêché cela: le premier vient de l'aspect technique et de l'ampleur des problèmes que pose un développement régional et local. Tous ces problèmes sont étudiés et solutionnés — quand ils le sont — au niveau des ministères. Dans ces conditions, les citoyens locaux ont le sentiment que toutes les décisions concernant l'avenir, comme le présent, de leur localités, sont prises au sommet, totalement en dehors d'eux. Le deuxième obstacle vient de l'excessive centralisation. Tout ce qui est national se traite à Beyrouth: administration, plan, grandes sociétés, etc. Beyrouth exerce un véritable monopole économique, financier, intellectuel... La vie régionale n'est plus qu'une vie languissante, ou une apparence de vie.

Pour obtenir, donc, un véritable développement national, il faut une réanimation régionale et locale qui soit à la fois d'ordre culturel (écoles, collèges, cinémas, télévisions, bibliothèques), sanitaire et économique.

Le régime a parfaitement compris le problème. Il a mis sur pied un réseau organique de développement régional dont nous donnons ici une sommaire description.

#### RÉSEAU RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT.

1. — Au niveau du Mohafazat et sous le contrôle direct du Mohafez, est placé le « Groupe technique régional ». Ce sont les différents chefs de services régionaux, médecins, ingénieurs civils, ingénieurs agricoles, éducateurs avec un représentant de l'Office du développement social. Au « Groupe technique » ainsi constitué, le Gouvernement a adjoint le « Conseil consultatif régional »,

composé d'hommes de la région, ouverts au progrès et connaissant bien la population. Ils sont placés auprès du Mohafez pour donner leur avis sur tout ce qui a trait au développement de la région.

2. — Au niveau du Caza et sous le contrôle direct du Caïmacam est placée « l'Équipe polyvalente » du Caza. Elle est composée d'un animateur social, d'un ingénieur agricole, d'un médecin, d'un éducateur et d'un conseiller en affaires municipales. Cette équipe aurait à informer le « Groupe technique régional » des besoins réels des populations du Caza et à expliquer à ces populations la raison d'être et la portée des opérations de développement, inspirées ou stimulées ou exécutées par les services gouvernementaux.

Dix « Équipes polyvalentes » ont déjà reçu une formation spécialisée en développement et sont déjà installées dans dix Cazas, auprès des Caïmacams.

3. — Au niveau, enfin, des villages, se trouvent les travailleurs sociaux qui relèvent de l'Office du développement social. Une cinquantaine sont établis dans plusieurs localités et travaillent en étroite connexion avec les Équipes polyvalentes.

Le réseau régional, ainsi défini et constitué, remplit une double fonction:

— Il fournit au Pouvoir central tous les renseignements techniques sur la situation socio-économique des collectivités régionales et locales.

— Mais il transmet, en même temps, à ces collectivités les directives économiques du Pouvoir central.

#### DIALOGUE ENTRE LE SOMMET ET LA BASE.

Le développement n'est pas, ne peut pas être l'œuvre sèche de techniciens qui alignent les chiffres et statistiques, ni de bureaucrates qui signent des papiers et établissent des dossiers. Il est une entreprise comprise et assumée par la nation. Si les études techniques sont essentielles, si les options au sommet sont nécessaires, que vaudraient-elles si chaque Libanais n'était pas animé, au plus profond de lui-même, de la volonté de transformer son village, son quartier, sa région, son pays. De la somme de ces volontés, organisées en cellules de base du développement (municipalités), encadrées

dans des actions techniques (Équipes polyvalentes) qui sont pensées et décidées au sommet, naît le développement. Ainsi s'établit le dialogue entre le sommet (Gouvernement) et la base (population locale).

Le rôle des Équipes portera essentiellement sur l'association des masses rurales et urbaines au développement du pays et sur leur formation aux techniques de ce développement.

#### INFORMATION.

C'est un fait que sur 16.000 fonctionnaires de l'État, une centaine à peine connaissent les projets du développement général du pays. Que dire alors des masses! L'on comprend aisément que les nouvelles les plus extravagantes se colportent touchant l'avenir du développement, ses possibilités de réalisation et le peu de chance qu'il a de changer quelque chose à la situation existante.

Les Libanais sont très mal informés des problèmes sociaux et économiques dont la solution intéresse pourtant chaque individu, chaque famille, chaque communauté et chaque région. L'école, le collège, l'université, la presse, la radio, tous les moyens d'information doivent être mobilisés pour combattre une ignorance qui handicape le développement du Liban. C'est une véritable chasse à l'ignorance qu'il faut entreprendre.

#### DIFFUSION DES RÉUSSITES.

On est au Liban, dans des conditions très favorables à la diffusion des réussites; et c'est non seulement vrai dans le domaine agricole, mais aussi dans les autres domaines: industriel, social, rural et éducationnel.

Il n'existe aujourd'hui qu'un petit nombre d'échantillons de réussites dont certaines ont une valeur indicative extrêmement intéressante. C'est dire combien il est nécessaire de poursuivre cette expérience.

Voici quelques-uns de ces échantillons.

#### ANJAR.

Dans la région Est, ce village constitue une réussite impressionnante dans le domaine de l'entraide et de la coopération, les

habitants ayant en grande partie créé eux-mêmes les conditions qui leur ont permis d'élever leur niveau de vie. Ils ont investi progressivement dans l'agriculture pour améliorer les ressources et les moyens de production; et ils se sont dotés d'équipements qui leur apportent une vie culturelle et de loisirs supérieure à ceux des villages environnants. Cette maquette étudiée de plus près devrait être fructueuse en données.

D'ailleurs, une étude plus poussée de tous les villages hors type permettrait de dégager d'autres éléments de réussite ou d'échec.

#### JIYYEH.

Il présente, lui, certains éléments de réussite assez intéressants: découverte empirique d'une bonne fumure; lutte efficace contre les maladies des plantes et des insectes; dynamisme au travail; position avantageuse sur le marché, grâce à la précocité des récoltes; organisation de la culture intensive des primeurs par un système d'exploitation familiale.

Cette réussite n'est pas due à des conditions naturelles meilleures qu'ailleurs; car, en fait, pour enrichir leur sol caillouteux et sablonneux, les habitants de Jiyyeh ont transporté de la terre à dos d'âne et ont pallié au manque d'eau qu'ils connaissaient, en creusant des puits. Leurs efforts ont rendu possible trois récoltes par an et des rendements considérables.

#### TEFFAHTAH.

Dans une région profondément défavorisée du Liban Sud, qui n'avait aucune initiative et attendait tout de son député, il avait paru intéressant de donner à la population un esprit d'entreprise et de lui montrer qu'il valait mieux compter sur soi-même que sur les autres. Les membres du Mouvement social à Beyrouth ont choisi un village jusqu'ici isolé, Teffahtah. Ils présentent aux habitants leur projet, et la réaction favorable qu'ils rencontrèrent fit mettre ce projet en exécution.

Ces trois exemples, alliés à plusieurs autres qui existent au Liban, donnent des éléments utiles à la bonne orientation des efforts de développement qui devront être déployés dans l'avenir proche et lointain du pays: valeur d'un échange interrégional qui

stimule les progrès techniques, par l'apport de nouvelles idées ou de nouvelles méthodes existant ailleurs: nivellement des terres sablonneuses, par exemple, brise-vents, puits, mécanisation, dont la réussite est rapidement imitée.

Les pommiers et les agrumes sont une manifestation frappante de l'intérêt qu'il y a à montrer aux paysans que des transformations complètes de leurs cultures et de leurs modes d'exploitation peuvent apporter une mise en valeur de leurs terres porteuses de revenus.

Ce qu'il faut, avant tout, c'est une connaissance très large des conditions techniques et physiques de la réussite, un programme cohérent, une vulgarisation poussée et une organisation de crédit adaptée.

#### LES COOPÉRATIVES.

Chacun sait que le mouvement coopératif est né du besoin de défense de la part des producteurs. Le succès foudroyant des coopératives rurales, dans le monde entier, a eu pour résultat une promotion sociale et un développement de certaines qualités morales, la solidarité, l'entraide, la prévoyance...

Le monde rural ne saurait s'organiser pour le développement autrement qu'à l'aide des coopératives. Le Liban ne possède aucune réglementation dans ce domaine. Il importe qu'une série de mesures législatives soient prises pour instituer des organismes régionaux destinés à favoriser la promotion sociale des producteurs.

#### LE PROBLÈME DU FINANCEMENT.

La solution du problème de développement exige une planification. Tout le monde l'admet à présent. Une planification suppose une administration saine et cohérente à laquelle doit correspondre une adhésion de la part de la population à qui il est nécessaire de donner des cadres techniques locaux et permanents.

Mais toute cette structure, à y regarder de près, risque de n'être qu'une vaste littérature, si le problème de financement n'est pas posé et résolu.

Les investissements tant publics que privés sont la clef de voûte de la réalisation du développement.

La politique des investissements définie par le Régime est illustrée par le tableau que voici:

1. — Prévisions d'investissements publics pour les années 1964-1968 (en millions de L.L.):

INFRASTRUCTURES PHYSIQUES .....	480 L.L.
Routes .....	170
Eaux potables .....	87
Irrigation .....	71
Énergie électrique .....	74
Bâtiments et divers .....	78
INFRASTRUCTURES SOCIALES .....	322 L.L.
Santé .....	65
Enseignement .....	169
Sécurité sociale .....	64
Assistance sociale .....	24
AIDE A LA PRODUCTION .....	118 L.L.
Agriculture et pêche .....	49
Industrie .....	27
Tourisme et antiquités .....	42
DIVERS ET IMPRÉVUS .....	42 L.L.
TOTAL .....	962 L.L.

Comme on peut le voir, l'État prend directement en charge les réalisations qui dépassent les capacités des individus, des entreprises et des collectivités.

Mais l'État joue un deuxième rôle qui s'avère nécessaire. Il encourage tous les secteurs privés, qui constituent les forces vives de la nation, par un système de crédit à long terme. Le tableau suivant donne une idée de l'importance de ce crédit.

2. — Prévisions de crédit public au secteur privé, pour les années 1964-1968 (en millions de L.L.):

Avances aux Offices autonomes .....	180	L.L.
Crédit à l'industrie .....	135	L.L.
Crédit à l'agriculture .....	130	L.L.
Crédits divers .....	35	L.L.
TOTAL .....	480	L.L.

#### LES RECETTES DE L'ÉTAT.

Les recettes budgétaires doivent être assez élevées pour assurer le fonctionnement normal de l'État, mettre en place les infrastructures et permettre l'exécution du plan, avec l'aide de la population.

Il faut réaliser des modifications dans la perception des impôts directs et indirects, qui laisse à désirer actuellement. Une expertise sur le sujet vient d'ailleurs d'être faite.

Il est, en effet, anormal que l'impôt sur le revenu soit mis en question du fait de déclarations erronées et de non-recouvrement; l'indiscipline civique doit être rigoureusement combattue et sanctionnée, le Gouvernement ne peut pas capituler sur ce point.

Les taxes et impôts doivent atteindre tous les établissements, quelles que soient leur dimension et leur forme; mais ils ne doivent pas être confondus avec l'impôt sur le revenu qui est un impôt sur les personnes physiques.

Les taxes douanières doivent être différenciées, selon le degré de nécessité des marchandises, en regard des besoins de la consommation des classes populaires, des besoins en équipements productifs et de l'expansion industrielle et agricole.

Les impôts sur la plus-value foncière sont justifiés, qu'elle résulte d'une valorisation de terres agricoles due à l'irrigation et à l'ouverture des routes, ou à une valorisation de terrains urbains par suite de travaux de voirie et d'urbanisme. Toutefois, si l'on ne veut pas qu'elle joue contre le petit propriétaire sans moyens financiers suffisants, on pourrait prévoir le versement de l'impôt au moment de la vente du ou des terrains, seulement.

#### CONCLUSION.

L'on peut dire qu'en dernière analyse, l'expérience libanaise de développement est une expérience pilote et, comme telle, doit se poursuivre et se poursuivra.

Comme toute œuvre humaine, elle n'est pas parfaite; mais elle a le mérite d'être originale et réaliste. Pour qu'elle réussisse, tous les moyens ont été fixés dans un système général de coordination et de liaison à tous les échelons.

Comme dans toutes entreprises, il faut *une volonté*. Celle du Pouvoir soutenue par celle de la *Nation* elle-même.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente esquisse forme un tout. Si des problèmes de tous ordres — économiques, sociaux, politiques, financiers et civiques — y sont abordés, c'est parce que tous ces domaines ne peuvent plus être dissociés.

L'œuvre à laquelle tous les Libanais sont conviés à travailler a été clairement esquissée dans ces pages. Il s'agit d'œuvrer pour un Liban où il n'y aura plus une catégorie de la population qui se nourrit des « miettes » qui tombent de la table d'une autre catégorie, mais où tous les citoyens seront invités à s'asseoir autour de la même table.

Ainsi se trouve posé le problème de base de l'existence et de l'unité nationale.

On peut dire, sans trop se tromper, que de 1959 à 1963, le Liban a été un pays qui a délaissé les jeux traditionnels de la politique pour construire avec calme et sérieux les fondations de l'avenir.

Les fondations sont la partie de l'édifice la moins spectaculaire. L'on est toujours tenté, avant qu'elles soient achevées, de monter en étages.

La voie ouverte par le Plan libanais débouche sur l'avenir. Une nouvelle conception de l'économie est née; économie authentiquement libanaise, préservant la liberté, sans laquelle le Liban perdrait sa raison d'être, mais donnant à tous les citoyens la possibilité d'être les bénéficiaires de la prospérité collective. Un nouveau type de rapports, des citoyens entre eux et des citoyens avec le Pouvoir, naîtra. Un seul mot suffit pour qualifier ces rapports, la solidarité.

Nous sortons ainsi des étroites limites de la politique et de l'économie pour déboucher sur les valeurs morales et spirituelles dont ni l'homme ni les collectivités ne peuvent faire fi.